



Retriever Club de France



Chesapeake Bay - Curlycoated - Flatcoated - Golden - Labrador - Nova Scotia Duck Tolling

44^e EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

AVEC ATTRIBUTION DU CACS, CACS-J ET CACS-V DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024

LE PETIT PARQUET – 77 FONTAINEBLEAU

JURY PRESSENTI*

EXPOSITION EN EXTÉRIEUR

GOLDEN		LABRADOR	
Tiina ILLUKKA <i>Caballus - FI</i>	Mâles <i>toutes classes</i>	Daniela BARTOSOVA <i>Aldamity - SK</i>	Mâles <i>toutes classes</i>
Katharina SAVAGE <i>Weisford - IE</i>	Femelles <i>sauf Baby et Puppy</i>	Sue MARSHELL <i>Berolee - GB</i>	Femelles <i>sauf Baby et Puppy</i>
Kaj Falk ANDREASEN <i>Shadowfax - DK</i>	Femelles <i>Baby & Puppy</i>	Kaj Falk ANDREASEN <i>Shadowfax - DK</i>	Femelles <i>Baby & Puppy</i>
FLAT COATED		CHESAPEAKE BAY / CURLY COATED / NOVA SCOTIA	
Nikola VOLIC <i>Odos- RS</i>	Mâles et Femelles <i>toutes classes</i>	Kaj Falk ANDREASEN <i>Shadowfax - DK</i>	Mâles et Femelles <i>toutes classes</i>

*Jury modifiable en fonction du nombre d'engagements ou en cas de force majeure.

Début des jugements : 8h30

CONCOURS JEUNES PRESENTATEURS

Confirmations seules (*inscriptions sur place*)

PAS DE CAGES À DISPOSITION

**Clôture irrévocable
des engagements :
24 août 2024**

Engagement sécurisé sur Internet :

www.cedia.fr

Engagement par courrier :

**CEDIA – Nationale Retrievers – 67 Rue du
Général Leclerc – 67202 Wolfisheim**

Pour tout renseignement, contactez :

Mme Valérie Delprat au 06 80 24 76 17

valerie.delprat@me.com

RÈGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra au Petit Parquet – 77 Fontainebleau - samedi 07/09/2024

ARRIVÉE DES CHIENS - Les chiens pourront entrer dans l'enceinte réservée à partir de 7h00. Suivre les indications du fléchage. Les jugements commenceront à 8 h 30 heures.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles ou estropiés,
- des chiens dangereux,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'exposition les chiens inscrits à un livre d'origines (livre d'attente compris) d'un pays membre de la F.C.I. ou d'un pays non affilié, dont le livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements;
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, exception faite des lots d'affixe et lot de reproducteur.

- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, sauf en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes individuelles est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les frais de participation doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. (Nota : les chiennes en chaleur peuvent être présentées).

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le lieu de l'exposition en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRESENTATION - Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge. Un mineur d'âge présentant des chiens dans le ring doit être capable de les garder sous contrôle. Si le juge ou le personnel de ring constate que cela n'est pas le cas, ils peuvent interrompre la présentation pour des raisons de sécurité.

CONFIRMATION : L'âge minimum exigé pour la confirmation de tous les Retrievers est de 15 mois révolus.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES SUIVANTES :

- CLASSE BABY** – Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois, au jour de l'exposition.
CLASSE PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois, au jour de l'exposition.
Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur et classe les 4 meilleurs.
CLASSE JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois.
CLASSE INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois.
CLASSE OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, au jour de l'exposition.
CLASSE TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition et remplissant les conditions suivantes : TB en Field ou 1^{ère} ou 2^{ème} cat en BICP (homologué avant la date de la clôture définitive de l'exposition).
CLASSE CHAMPION – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre une copie des titres de champion ; homologué avant la date de la clôture définitive de l'exposition).
Tout chien déjà homologué champion de conformité au standard en France devra être obligatoirement engagé en Classe Champion ou Vétéran.
CLASSE VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge de 8 ans au jour de l'exposition.
LOT D'AFFIXE - Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété sans distinction de sexe déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents.
LOT DE REPRODUCTEUR - Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (mini) à 5 (maxi) de ses descendants directs au 1er degré, déjà engagés dans une classe individuelle.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 24 AOÛT 2024 (aucune prolongation)

REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser sous déduction de 10 % du montant pour frais de secrétariat, même après les avoir acceptés ;
- 2) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :
 - a) ceux refusés par le service vétérinaire ;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;
 - c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite;
 - d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner et de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié pour la même race.

CACS - Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er EXC en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.

Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu.

Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. Celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé par le CACS :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- b) a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Les CACS ne sont valables qu'après leurs homologations par la SCC.

CACS-J - Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum 1er EXC en classe Jeune. Il est décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-J n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du 1er EXC.

CACS-V - Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum 1er EXC en classe Vétéran. Il est décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-V n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du 1er EXC.

MEILLEUR MÂLE et MEILLEURE FEMELLE – Le chien ayant obtenu le CACS concourt avec les premiers des classes Jeune, Champion et Vétéran.

MEILLEUR DE RACE et MEILLEUR DE L'EXPOSITION – Dans chaque race le meilleur mâle contre la meilleure femelle ; puis le meilleur de chaque race concourt pour le BIS.

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 135 €, qui restera acquise à la société organisatrice si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (Voir paragraphe Réclamations).

PROPHYLAXIE DE LA RAGE - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER - L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

Le Retriever Club de France organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions de la SCC.

Les exposants reconnaissent être responsable du bien-être du chien qu'ils présentent et ils s'engagent à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. Ils prennent connaissance que le non-respect de cette règle entraînera leur exclusion de l'exposition en cours et des expositions suivantes.

Pour tout article non mentionné, le règlement des expositions de la SCC en vigueur fera foi.



Retriever Club de France



Chesapeake Bay - Curlycoated - Flatcoated - Golden - Labrador - Nova Scotia Duck Tolling

44^e EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

avec attribution du CACS, CACS-J et CACS-V de la SCC

Samedi 7 septembre 2024 – Fontainebleau - Le Petit Parquet

Exposition en extérieur

Participation aux frais d'organisation	avant le 4 août		après le 4 août	
	Membre RCF*	Non membre RCF	Membre RCF*	Non membre RCF
1 ^{er} chien	32 €	42 €	37 €	47 €
2 ^{ème} et 3 ^{ème} chien**	27 €	37 €	32 €	42 €
4 ^{ème} chien et suivants**	17 €	27 €	22 €	32 €
Baby, Puppy & Vétéran	17 €	27 €	22 €	32 €
Lots d'Affixe et Reproducteurs Chiens non concourants	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

* à jour de cotisation au moment du règlement

** même propriétaire (vérification ICAD possible)

Clôture des inscriptions : Papier : 17 août / Web : 24 août - sans prolongation

FICHE D'INSCRIPTION PAR CHIEN

RACE DATE DE NAISSANCE...../...../.....

NOM DU CHIEN

SEXE N° LOF ID

NOM DU PÈRE.....

NOM DE LA MÈRE

NOM / PRÉNOM DU PRODUCTEUR

NOM / PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉLÉPHONE E-MAIL

NUMÉRO D'ADHÉRENT RCF (obligatoire pour bénéficier du tarif membre)

- BABY PUPPY JEUNE INTERMÉDIAIRE OUVERTE TRAVAIL
 CHAMPION VÉTÉRAN NON CONCOURANT CONFIRMATION

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT A TOUT ENGAGEMENT PAPIER

- * Photocopie des justificatifs pour les classes Travail et/ou Champion (récompenses et/ou titres homologués avant le 24 août 2024).
- * Photocopie du certificat antirabique du chien, à jour de vaccination, pour les exposants résidant hors de France.
- * Le règlement total pour l'inscription de votre (vos) chien(s) l'ordre du 'Retriever Club de France'.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Retriever Club de France de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et des expositions suivantes. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à le

Inscriptions papiers, accompagnées du règlement, à envoyer à :

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Cedia – Nationale Retrievers
67 Rue du Général Leclerc – 67202 Wolfisheim

Inscriptions possibles sur place

CONFIRMATION SEULE

(sans jugement)

40€ (20€ membre du RCF)

PRIX SPECIAUX

Les amateurs désirant soutenir cette manifestation sont invités à prendre contact avec le secrétariat *(avant le 13 août)*

secretariat@retrieverclubdefrance.com

ATTENTION

**PAS DE CAGES PRÉVUES
EXPOSITION EN EXTÉRIEUR**

NOTE IMPORTANTE

CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

Pour ces deux classes, sans justificatif officiel et reconnu, les chiens seront inscrits en classe Ouverte (voir conditions d'admission dans le règlement de l'exposition).

Ces récompenses devront obligatoirement être homologuées avant la date définitive de clôture de l'exposition et reçues en même temps que l'inscription.

**LES CHAMPIONS DE CONFORMITE AU STANDARD
HOMOLOGUES DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE
EN CLASSE CHAMPION OU VETERAN**

LOTS AFFIXE ET REPRODUCTEURS

Ils seront examinés et classés par les juges de la race à l'issue de leurs jugements individuels.

Les meilleurs lots de chaque race concourront pour la désignation du meilleur lot de la NE sur le ring d'honneur.

RING D'HONNEUR

Les juges pour tous les Best seront tirés au sort le matin de l'exposition suite à la présentation au public.



Dans le cadre de cette manifestation, des photos peuvent être prises et publiées sur le site internet du RCF, dans la revue et sur les réseaux sociaux du club (FB et Instagram).

En vous inscrivant à la Nationale, vous acceptez que des photos soient prises et publiées sur les médias du CLUB.

Dans le cas contraire, merci de le signaler à droit_image@retrieverclubdefrance.com